



Commune de Requeil

N°131 Juin 2022



www.requeil.fr

(site en cours de construction)

Echo
de
Requeil
Route des
vacances



Imprimer en respectant l'environnement

Mot du Maire

Chers habitants de Requeil,

Tout d'abord je vous informe des changements au sein de notre conseil municipal.

Madame Katia Jacquin a intégré le conseil après la démission de Monsieur Pascal Rohée comme évoqué sur le journal communal de janvier.

Puis ce sont Madame Christine Esnault et Monsieur Fabrice Cosneau qui à leur tour ont souhaité se retirer. Seul Monsieur Pascal Jacques de la liste « Construire ensemble un avenir pour Requeil » a accepté de venir renforcer notre équipe. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Le nombre d'élus est maintenant de 14. Nous renforcerons nos efforts pour satisfaire nos administrés.

Les agents communaux font également le maximum pour vous aider mais je vous rappelle qu'ils ne sont pas là pour recevoir des reproches. Les élus s'arrangeront toujours pour vous recevoir dans de brefs délais.

Puis les associations ont pu reprendre leurs activités depuis le début de l'année.

La Cabriole aidée du foot, de la fanfare, de la lopette team , et de la zumba ont organisé carnaval.

Fin mars les aînés ont fait leur repas tant attendu du club et début avril c'est la zumba qui a animé la soirée avec les années 80.

La porte ouverte d'Alexandre à la ferme de la Fournerie « Alex and CO » a beaucoup intéressée petits et grands.

En ce début d'été, les fêtes vont se succéder , la fanfare fera résonner la commune de Château l'Hermitage avec la fête de la musique, le lendemain la kermesse de l'école organisée par la cabriole aura lieu sur le stade de Requeil.

Puis les 2 et 3 juillet , l'association du patrimoine nous réserve un week-end inédit.

Les chasseurs nous régaleront le 13 juillet à Château l'Hermitage avant le tir du feu d'artifice offert par la municipalité de Requeil et le bal animé par le dj est offert par la municipalité de Château l'Hermitage.

Toutes ces fêtes nous montrent que nos habitants étaient dans l'attente de « retrouvailles » c'est-ce qui a été ressenti le 1^{er} mai lors du vide greniers.

Mais malgré tout, restons vigilants , la pandémie n'est pas tout à fait terminée.

Un commerce a également permis les contacts entre vous, c'est le « P'tit Requeil » qui a ouvert le 20 avril 2022. Fermé depuis un an, les repreneurs Nelly et Éric Ray se sont rapidement familiarisés avec les lieux et les habitants.

Je n'oublie pas le cabinet de soins infirmiers ouvert en janvier, il était souhaité à Requeil depuis longtemps.

Je vous souhaite un bel été : du soleil bien sûr mais aussi un petit d'eau ! elle est aussi nécessaire pour nos agriculteurs et les nappes phréatiques.



Christiane MARTIN

Nouveau dans votre commune

Nelly & Eric RAY sont heureux de vous accueillir
au sein du Bar Pizzeria « LeP'tit Requeil »
qui a ouvert ses portes le 20 Avril 2022 !



Horaires d'ouverture

Lundi, Mercredi, Jeudi

7H00 - 19H30

Mardi

7H00 - 14H00

Vendredi

7H00 - 21H00

Samedi

8H00 - 19H30

Site Internet

Notre site internet www.requeil.fr était devenu obsolète et complètement inadapté aux solutions « responsives ». (compatibilité avec les tablettes et smartphones)

En plus de cela, notre contrat avec Réseaux de communes qui arrivait à terme nécessitait de revoir complètement l'offre.

Nous avons sollicité 3 entreprises spécialisées et avons retenu l'entreprise « L'atelier du Voisin », entreprise locale située à Pontvallain. Sa proximité saura répondre aux besoins des Élus qui sont, tous les 6 ans, renouvelés et parfois en délicatesse avec cet outil pourtant si indispensable..

Une page d'accueil indiquant que le site est en maintenance a été créée et nous apportera très prochainement un site internet plus clair, plus complet et plus à jour que jamais !

En attendant son élaboration complète, nous vous invitons à joindre la Mairie aux horaires d'ouvertures habituelles et à consulter notre **page Facebook « Commune de Requeil »** qui est aujourd'hui, la plus complète en terme d'informations locales.

La commission communication reste à votre écoute pour tout renseignement ou soutien dans la diffusion des informations les plus pertinentes.

Comptes rendus

Conseils Municipaux 2022

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2022

Absents excusés :

Laurent Blossier donne procuration à Jean-Luc Lanos
Elodie Leffray donne procuration à Stéphane Brochard
Nicolas Legiard donne procuration à Stéphanie Pinier

Absent :

Gérard LEFEVRE.

Secrétaire de séance : Stéphanie Pinier

Séance à huis-clos comme précisé sur la convocation.

Lecture du compte-rendu du conseil municipal du 11 décembre 2021 : accepté à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

Installation de deux nouveaux conseillers municipaux en remplacement de deux démissionnaires.

Madame Katia Jacquin remplace Monsieur Pascal Rohée et souhaite participer aux commissions Animation, Gestion de la salle Socio-Culturelle, chemins de randonnées ainsi que les commissions Travaux et Voirie.
Vote à 11 Voix Pour.

Monsieur Pascal Jacques remplace Madame Christine Esnault et souhaite participer aux commissions Finances, Travaux et Voirie, Urbanisme, et Voirie, plus si besoin comme, par exemple, en informatique. Vote à 12 Voix Pour.

Les membres du conseil municipal leur souhaitent la bienvenue dans leurs nouvelles fonctions.

Demande d'ajout d'une délibération pour la création d'une société pour le Bar-Tabac. Demande d'ajout d'une délibération pour modification du contrat Axiclím.

Demande d'ajout d'une délibération pour continuer à travailler avec Bleu d'Archi pour le projet MAM. Tous ces points sont acceptés, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.

Projet MAM :

Nadège Carreau expose au conseil les plans du projet MAM (Maison des Assistantes Maternelles) réalisé par « Bleu d'Archi », maître d'œuvre. Le montant des travaux est estimé à 299 800 € HT mais l'obtention de nouvelles subventions est possible.

Délibération pour demande du permis de construire : 13 Voix Pour.

Délibération pour demande de subvention auprès de la Région « Fonds Régional Jeunesse et Territoire » : 13 Voix Pour.

Délibération pour demande de subvention Départementale : 13 voix Pour.

Délibération pour le choix du cabinet « Bleu d'Archi » comme maître d'œuvre : 13 Voix Pour.

Délibération pour modification du contrat Axiclím :

Modification du contrat de maintenance proposé par AXICLIM et validé par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 11 décembre 2021 en raison de la prise en compte du matériel de la nouvelle salle socioculturelle. Le contrat s'élève dorénavant à 1 187,86 € HT. Vote à 13 voix Pour.

Délibération pour modification de la location gérance du Bar – Tabac :

Madame le Maire informe le Conseil municipal que Mr et Mme RAY procèdent actuellement à la création d'une société dénommée SNC « Le P'tit Requeil » et que le contrat de location-gérance sera à établir au nom de ladite société représentée par Madame Ray. Vote à 13 Voix Pour.

Pour information, les travaux ont commencé pour une reprise d'activité au mois d'avril.

URBANISME :

Délibération pour dématérialisation des autorisations d'urbanisme – Guichet numérique :

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les démarches administratives liées à l'urbanisme (demande de permis de construire et toute autre autorisation d'urbanisme) doivent être accessibles de manière dématérialisée. L'adresse mail suivante de dépôt proposée est la suivante : urbanisme@commune-requeil.fr Vote à 13 Voix Pour.

FINANCES :

Délibération pour engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022 :

Afin de faciliter l'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022, le Conseil Municipal peut autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2021. Vote à 13 Voix Pour.

Délibération pour tarifs de location de la salle socio-culturelle :

La salle propose maintenant une capacité de 300 personnes (250 sans la petite salle), un peu moins avec le podium. Stéphane Péan nous propose un tableau dynamique avec les différents tarifs de location proposés aux habitants, aux associations ainsi qu'aux personnes extérieures de la commune. Il en ressort principalement :

Evènement familial, avec la cuisine et le podium : 350 € pour 1 journée (650 € hors commune). 500 € pour 2 jours (950 € hors commune). Une diminution de 50 € sera appliquée sans le podium.

Une caution de 700 € sera demandée.

Pour les associations qui souhaitent le podium : 50 €.

Stéphanie Pinier, membre de la commission « Animation », se charge de demander aux associations leurs assurances « Responsabilité Civile » pour l'utilisation de la nouvelle salle socioculturelle. Vote à 13 Voix Pour.

Délibération pour le site Internet de la commune :

Le site Internet de la commune est obsolète et doit être remplacé ; il arrive d'ailleurs à échéance. La commission « Communication » a demandé des devis pour la création du nouveau site : Le Réseau des Communes, la Société Régicom et l'Atelier du Voisin ont répondu. Les tarifs proposés sont sensiblement identiques ; à savoir 3 000 € pour 30 pages pour la création du site (à payer à la création), 200 € d'hébergement (renouvelable tous les ans) et 500 € de maintenance et de mise à jour quotidienne (renouvelable tous les ans).

La commission a rencontré Monsieur Ludovic Voisin, habitant de Pontvallain et souhaite continuer à travailler avec l'Atelier du Voisin du fait de la proximité et de la facilité. Cet investissement sera à ajouter au prochain budget 2022. Vote à 13 Voix Pour.

Délibération pour le choix du prestataire pour audit énergétique pour le groupe scolaire :

Afin d'envisager des travaux d'économie d'énergie au groupe scolaire, Monsieur Péan indique qu'il est nécessaire de faire réaliser un audit énergétique.

Il présente à ce titre 2 devis et propose de retenir l'offre de « Studeffi » d'un montant de 2 400 € TTC.

Elle est, en effet, plus complète dans sa démarche : bilan de situation actuelle et audit énergétique, recherche du gain énergétique et amélioration des performances.

Vote à 13 Voix Pour.

Délibération pour le renouvellement de la convention SATESE 2022-2024 (Station d'épuration) :

Il s'agit d'une convention d'assistance technique pour l'assainissement collectif pour les 3 ans à venir (2022 – 2024) au coût annuel de 0.41 € par habitant. Vote à 13 Voix Pour.

PERSONNEL COMMUNAL :

Délibération pour RIFSEEP (régime indemnitaire) :

Le RIFSEEP est le Régime Indemnitaire de la Fonction Publique se compose d'une part fixe (IFSE) déjà déterminée et d'une part variable (CIA) qu'il convient de définir.

Il convient, par conséquent, de définir les critères d'attribution du CIA ainsi que l'enveloppe financière.

Délibération pour retenir les critères suivants : réalisation des objectifs, compétences professionnelles et techniques, qualités relationnelles, investissement personnel ...

Une enveloppe budgétaire maximale par groupe de fonctions et emplois est fixée.

Vote à 13 Voix Pour.

Un point récapitulatif sur le personnel communal est fait (arrêts maladie, remplacement, école et agence postale).

La date du prochain conseil municipal n'est pas encore programmée.

La séance est levée à 22 heures.

COMPTE RENDU DE LE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2022

Absents excusés :

Stéphane Péan donne procuration à Christiane Martin
Pascal Jacques donne procuration à Danielle Hérissé
Nicolas Legéard et Laurent Blossier.

Absent : Gérard Lefèvre

Secrétaire de séance : Anthony Ricordeau

Lecture du compte-rendu du conseil municipal du 25 janvier 2022 : approuvé à l'unanimité.

Madame Christiane Martin, Maire, annonce que toute la liste menée par Madame Christiane Esnault a été contactée et qu'aucun représentant de cette liste, hormis Monsieur Pascal Jacques, n'a répondu aux sollicitations pour pallier aux démissions de cette même liste.

Le nombre d'élus au Conseil municipal est donc dorénavant de 14 personnes.

Demande d'ajout de plusieurs délibérations ; à savoir :

- demande d'une création d'un numéro de maison.
- création d'un emploi permanent au service technique
- validation de la durée légale du temps de travail (1607 heures)
- versement d'heures supplémentaires et complémentaires
- Choix de société pour les bilans techniques

Vote à 11 Voix Pour.

Il est proposé d'attribuer le n° 2 bis, Rue Pierre et Marie Curie à la parcelle cadastrée Section D n° 1317.

Délibération : 11 Voix Pour

Ouverture d'un poste d'agent technique en remplacement d'un départ en retraite. Lecture du descriptif du poste et des qualités attendues.

Délibération : 11 Voix Pour

Durée légale du temps de travail d'un agent à temps complet : 1 607 heures de travail validé par le Comité Technique du Centre de Gestion.

Délibération : 11 Voix Pour

Versement d'heures supplémentaires et d'heures complémentaires pour les agents communaux.

Délibération : 11 Voix Pour

Convention d'utilisation de la salle socioculturelle pour les associations de la commune.

Délibération : 11 Voix Pour

Rénovation Salle socioculturelle – Délai d'exécution

Madame le Maire rappelle que les travaux ont démarré le 23 novembre 2020 avec un délai d'exécution de 12 mois, soit jusqu'au 22 novembre 2021 mais les travaux ont été réceptionnés au 17 décembre 2021. Il est donc nécessaire de se prononcer sur d'éventuelles pénalités de retard à appliquer aux entreprises.

Délibération : 11 Voix Pour ne pas appliquer de pénalités.

Projet M.A.M.

Rappel du projet avec présentation de nouveaux plans qui ont évolué suite à la décision de ne pas y intégrer la bibliothèque. On conserve la bibliothèque et on prévoit une extension pour arriver aux 160 m² de surface permettant ainsi d'accueillir 4 assistantes maternelles dans le futur bâtiment.

Une demande actualisée au titre des financements DETR / DSIL va être déposée avec un coût prévisionnel des travaux s'élevant désormais à 301 600 € HT (299 800 € dans la demande initiale).

En y ajoutant les différents frais annexes (diagnostics techniques, maîtrise d'œuvre, sondage de sols ...), l'enveloppe financière prévisionnelle atteint 346 498 € HT.

Suite à la rencontre avec Madame Bergeot, Chargée de mission, il a été mis en avant qu'il y avait plusieurs possibilités de financer ce projet ; le maximum des financements ne pouvant dépasser 80 %.

Une autre alternative avec deux prestataires différents (Sarthe Habitat ou la SECOS) pourrait être envisagée mais cela reste encore à définir. Mme Bergeot reviendra vers la commission chargée du projet MAM.

Demande pour autoriser divers diagnostics techniques pour la MAM

Délibération : 11 Voix Pour

Demande pour déposer le plan de financement actualisé au titre de la DETR / DSIL

Délibération : 11 Voix Pour

Demande pour une modification du montant des honoraires du maître d'œuvre (« Bleu d'Archi ») en raison de la déduction de l'étude de faisabilité déjà payée.

Délibération : 11 Voix Pour

Rénovation BAR / TABAC

Demande d'une assistance technique pour la vérification de l'accessibilité aux personnes handicapées. Proposition de l'APAVE pour un montant de 618 € TTC.

Délibération : 11 Voix Pour

Règlement du service Assainissement

Dans le cadre du service « Assainissement » qui se trouve en régie directe, il convient d'établir un règlement afin de définir les conditions et modalités auxquelles est soumis le déversement des eaux usées dans le réseau d'assainissement afin que soient protégés la sécurité, l'hygiène publique et le milieu récepteur.

Divers échanges sur les différentes annotations décrites dans le règlement ont eu lieu.

Accord pour décider de la mise en application dudit règlement.

Délibération : 11 Voix Pour

Questions diverses :

Demande des infirmières installées sur la commune pour la mise en place d'une signalétique de leur cabinet.

D'autres panneaux de signalisation au sein de la commune étant prévus pour 2022, cette demande viendra s'y ajouter.

La séance est levée à 20 heures 15.

Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le 26 février 2022.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2022

Absent excusé : Monsieur Gérard Lefèvre

Absent : Monsieur Pascal JACQUES

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie Pinier

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 18 Février 2022

Coût d'un élève : Délibération pour fixer le coût 2022 d'un élève (Maternelle et Primaire). Danielle Hérisse explique les différentes dépenses liées au coût d'un élève à l'école pour les primaires et les maternelles. Ce bilan est également réalisé pour le budget du SIVOS. Les coûts proposés au budget sont de 1 151 € par élève de classe maternelle (contre 1 048 € en 2021) et 483 € par élève en primaire (contre 445 € en 2021).

Vote à l'unanimité.

Bilan Cantine : Le prix de revient d'un repas fourni par le Restaurant Scolaire tout confondu est de 8,70 €.

Danielle Hérisse explique les différentes dépenses liées à l'organisation de la cantine et la préparation des repas. L'augmentation des tarifs s'explique cette année par les dépenses supplémentaires afférentes au respect des consignes sanitaires.

Assainissement : Approbation du Compte de Gestion 2021 du Percepteur et du Compte Administratif 2021 qui laisse apparaître un excédent en fonctionnement de 93 715,70 € et un excédent en investissement de 25 319,18 €. Il n'y a pas de Restes à Réaliser.

Danielle Hérisse fait la lecture des propositions pour le Budget 2022 pour les dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement. Le budget s'équilibre à 166 626 € en fonctionnement et à 75 036 € en investissement. Vote à l'unanimité pour l'Approbation du compte de Gestion du Percepteur, du Compte Administratif 2021 et du Budget 2022.

Remerciements à Nathalie Bihoreau pour son aide dans la préparation du budget.

Vote des subventions 2022 pour les Associations :

Lecture des différentes demandes de subventions par les Associations et propositions de la Commune. Il est bon de rappeler qu'une association qui n'a pas fait de demande (et par conséquent rien obtenu) peut en cours d'année refaire une demande exceptionnelle.

Vote à l'unanimité pour un montant de 6 600 € (voir liste ci-dessous). Augmentation cette année de 13,13 % par rapport à 2021.

Batterie Fanfare Requeil - Château	:	800 €
Bien Vivre à Requeil – Aînés Ruraux	:	200 €
A.F.R.Gym Requeil – Section Zumba	:	300 €
Société de Chasse	:	300 €
A.S. Requeil (foot)	:	900 €
Coopérative scolaire - OCCE	:	200 €
Pompiers (Amicale)	:	600 €
Association Pêche de Massigné – AAPPMA	:	150 €
Le Lopette Team	:	500 €
FCPE - « La Cabriole »	:	300 €
Addictions Alcool Vie libre	:	50 €
Foyer Rural – « <i>Section Culturelle et Patrimoine de Requeil</i> »	:	1 000 €
Tub Accord	:	100 €
La Compagnie des Arts de Pontvallain	:	100 €
Les Restos du Cœur	:	200 €
E.F.C.A. (Entente Foot Club de l'Aune)	:	100 €
C.C.A.S.	:	800 €

Mise à jour du tableau du Conseil Municipal : Le Conseil Municipal restera à 14 conseillers au lieu de 15.

Questions diverses :

Organisation des permanences dans le cadre des prochaines élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022.

Au 1^{er} mars 2022, un nouvel agent sera embauché à l'agence postale avec les horaires suivants :

Mardi et Jeudi : 9h00 – 12h30 /13h30 – 17h00

Un samedi sur deux (les 2^{ème} et 4^{ème} de chaque mois) : 9h00 – 12h00

Une prochaine commission « Cantine » aura lieu le jeudi 07 avril à 17 heures.

Le prochain conseil municipal aura lieu le samedi 2 avril 2022 à 9 heures.

La séance est levée à 11 heures 15.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2022

Absents excusés :

Madame Katia JACQUIN donne procuration à Madame Stéphanie PINIER.

Monsieur Gérard LEFEVRE donne procuration à Monsieur Stéphane PEAN.

Madame Nadège CARREAU donne procuration à Madame Stéphane BROCHARD.

Absent : Monsieur Laurent BLOSSIER

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie Pinier

FINANCES – COMMUNE : Danielle Hérisse fait une lecture détaillée des comptes : budget commune CA 2021, fonctionnement-dépenses et fonctionnement-recettes de la préparation du budget primitif de la Commune.

Approbation du Compte de Gestion 2021 du Receveur Municipal. Christiane Martin quitte la salle pendant le vote. Vote à l'unanimité de l'assemblée délibérante : 12 Voix Pour.

Approbation du Compte Administratif 2021. Vote à l'unanimité : 12 Voix Pour.

Fiscalité locale 2022 : le conseil municipal souhaite augmenter la taxe foncière sur le bâti et le non bâti car il n'y a pas eu d'augmentation depuis 2019. Proposition d'augmenter d'1 point pour la taxe foncière sur le bâti et de 0,83 pour la taxe foncière sur le non bâti. Vote à l'unanimité : 13 Voix Pour.

Délibération pour la contribution 2022 au SIVOS : 36 832 € de contribution pour la commune.
Vote à l'unanimité : 13 Voix Pour.

Vote du budget 2022 :

Lecture du fonctionnement – dépenses :

Total budget 2021 : 1 060 594 €

Réalisé : 791 450,92 € => Proposition 2022 : 1 100 751 €

Lecture du fonctionnement - recettes :

Total budget 2021 : 1 060 594€

Réalisé : 1 132 705,24 € => Proposition 2022 : 1 100 751€

Excédent de fonctionnement 2021 : 341 254,32€

Lecture de l'investissement - dépenses :

Total budget 2021 : 1 331 423€

Réalisé : 1 133 233,02 € => Proposition 2022 : 1 241 993€

(151 972 € (restes à réaliser 2021) + 1 090 021 € (nouvelles propositions 2022)).

Lecture de l'investissement – recettes :

Total budget 2021 : 1 331 423€

Réalisé : 1 454 767,15€ => Proposition 2022 : 1 241 993€

(204 826 € (restes à réaliser 2021) + 1 037 167 € (nouvelles propositions 2022)).

Excédent d'investissement 2021 : 321 534,13€

Excédent des Restes à Réaliser 2021 : 52 854€

Le budget 2022 est équilibré aussi bien en section de fonctionnement qu'en investissement.

Vote du budget 2022 à l'unanimité : 13 Voix Pour.

Délibération pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'Ukraine :

Proposition de 1200 € par le biais de l'Association des Maires pour la Protection Civile. Vote à l'unanimité.

Délibération pour l'attribution d'une subvention complémentaire pour l'Association des Chasseurs :

72€ (2 € par ragondin capturé). Vote à l'unanimité.

Organisation du prochain bureau de vote pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril : Rappel des consignes pour chaque poste, montage du bureau de vote dans la salle socio-culturelle et rappel des permanences.

Informations diverses :

Demande de bénévoles pour l'accueil des exposants dans le cadre du bric à brac du 1^{er} Mai ainsi que pour la distribution d'affiches publicitaires.

Ouverture du Bar – Tabac : le 19 avril.

La date du prochain conseil municipal n'est pas encore fixée.

La séance est levée à 20h30.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2022

Absents excusés :

Monsieur Pascal Jacques donne procuration à Madame Danielle Hérissé.

Madame Stéphane Brochard donne procuration à Madame Christiane Martin.

Monsieur Gérard Lefèvre donne procuration à Monsieur Stéphane Péan.

Monsieur Anthony Ricordeau donne procuration Monsieur Jean-Luc Lanos.

Madame Nadège Carreau est désignée secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu du conseil municipal du 8 Avril 2022 par Mme Le Maire => approuvé à l'unanimité.

Rajout d'une délibération pour le nouveau référent « plan iode ». Mr Ricordeau devient le nouveau référent => vote à l'unanimité.

Ordre du Jour :

Salle socio-culturelle : délibération pour

Adoption du nouveau règlement

Mr Péan nous fait lecture du règlement. Ce dernier peut évoluer avec le temps.

1^{ère} location le 21 Mai 2022 ; 3 à 4 réservations en 2022 et 3 pour 2023.

Mme Katia Jacquin est la référente pour l'organisation de la location en collaboration avec un employé communal.

Mme Jacquin intervient sur l'article 5 (décoration de la salle nettoyage). Elle demande s'il sera possible d'installer des câbles afin d'accrocher les décorations. Elle demande à ce que le taux horaire du nettoyage*temps de nettoyage soit indiqué sur le règlement pour une remise en état.

Article 8 : à préciser que la surface du podium est modulable (30m²)

Vote du règlement à l'unanimité

Fixation des tarifs de location

Tableau consultable à la Mairie et sur le site internet de la commune.

Les tarifs ont été fixés en comparant avec les tarifs de location des communes avoisinantes. Les tarifs peuvent évoluer.

R.P.Q.S 2020 : Présentation annuelle => Délibération pour adoption du R.P.Q.S. pour la commune de Requeil du service public d'assainissement collectif 2020.

Collecte unitaire = 1.82km

Collecte séparative = 4.08km

Nombre d'abonnés = 292 foyers

Coût pour la commune d'une famille consommant 120 m³ = 328,90€.

Mr Péan a abordé le sujet de la mise en séparatif du lotissement du Sainfoin et de la rue Victor Hugo pour éviter l'arrivée d'eau de pluie trop importante à la station d'épuration surtout en cas d'orage car ce problème perturbe le fonctionnement de la station. Actuellement, il n'y a pas d'obligation.

L'évacuation des boues prévue en 2021 a été reportée à cause du coût important.

Vote à l'unanimité

Présentation du RPQS 2020 du service public d'eau potable du S.I.A.E.P (communes desservies au nombre de 11)

Le service public d'eau potable prélève 530 673m³ pour l'exercice 2020 (517 006 pour l'exercice 2019).

Le volume vendu pour l'exercice 2020 est de 425 564m³ et de 412 405m³ pour 2019.

Vote à l'unanimité

Communauté de communes

Chaque conseiller a présenté le travail effectué dans chaque commission communautaire. L'aboutissement apparaît dans le magazine communautaire.

Elections législatives des 12 et 19 Juin

Le bureau de vote est ouvert de 8h à 18h. Les conseillers assureront une permanence de 5 heures sans interruption.

Questions diverses

MAM : la commune a obtenu 30% de subvention au titre de la DETR, subvention de la Région = 0 (possibilité de redéposer un dossier), aussi en attente de subvention « plan de relance ».

Afin de diminuer les coûts, les travaux de charpente/couverture seront effectués ultérieurement. Les appels d'offre seront déposés en septembre, le début des travaux en novembre avec une ouverture en juin/juillet 2023.

Personnel communal : Mutation de l'agent administratif au 13 juin. Présence d'un agent remplaçant jusqu'à fin septembre.

Voirie : 1 agent en CDD présent jusqu'au 1^{er} juillet et l'arrivée d'un nouvel employé le 7 juin.

Madame Le Maire informe le conseil que la commune a reçu une mise en demeure par le biais de l'avocat de Mr Kuhlmann concernant l'ouverture d'une fenêtre, inaccessible par sa hauteur, fixe et opaque donnant sur le côté de la salle socio-culturelle.

La séance est levée à 11 heures 40.



Bibliothèque de Requeil

Des nouvelles de la bibliothèque...

Nous continuons notre partenariat avec l'école primaire. Toutes les classes, de la petite section au CM2, sont régulièrement accueillies à la bibliothèque pour emprunter des livres. De plus, depuis la rentrée scolaire de septembre 2021, nous avons mis en place des séances de lecture à l'école par des bénévoles, une activité très appréciée des enfants.

La bibliothèque a également eu une participation active à la collecte de dons pour l'Ukraine.

Du côté des animations, deux ont été mises en place ces derniers mois.

La première, une après-midi jeux de société, a eu lieu le 14 novembre 2021 à la salle de la Belle Croix de Château l'Hermitage avec le concours de l'association de parents d'élèves « la Cabriole ». Cette dernière a pris en charge la buvette. Un bon moment passé avec une quarantaine de personnes.

Un Escape game s'est déroulé le week-end des 7 et 8 mai. Au total, ce sont 6 groupes de 3 à 5 personnes, jeunes et moins jeunes, qui ont participé au jeu dont les séances duraient une heure.

Pour la deuxième moitié de 2022, nous prévoyons un nouvel Escape game au mois d'octobre, toujours gratuit et avec un nouveau thème. Les inscriptions se feront à la bibliothèque, par mail ou par téléphone. Les dates exactes seront communiquées plus tard.

Pendant les vacances de la Toussaint, une animation aura lieu dans le cadre de « faites en famille ». Plus d'informations à venir.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite !

Nous sommes toujours ravis de vous accueillir aux jours et horaires ci-dessous :

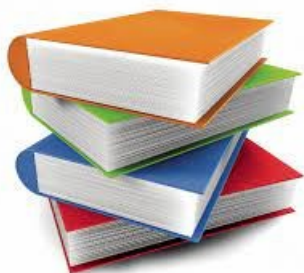
Ouverture pendant les vacances d'été : les mercredis 20 juillet, 03 août et 17 août de 10h à 12h30.

Réouverture à partir du mercredi 31 août aux horaires habituels :

Mercredi - 10h à 12h30

Vendredi - 16h à 18h00

Samedi - 10h à 12h30



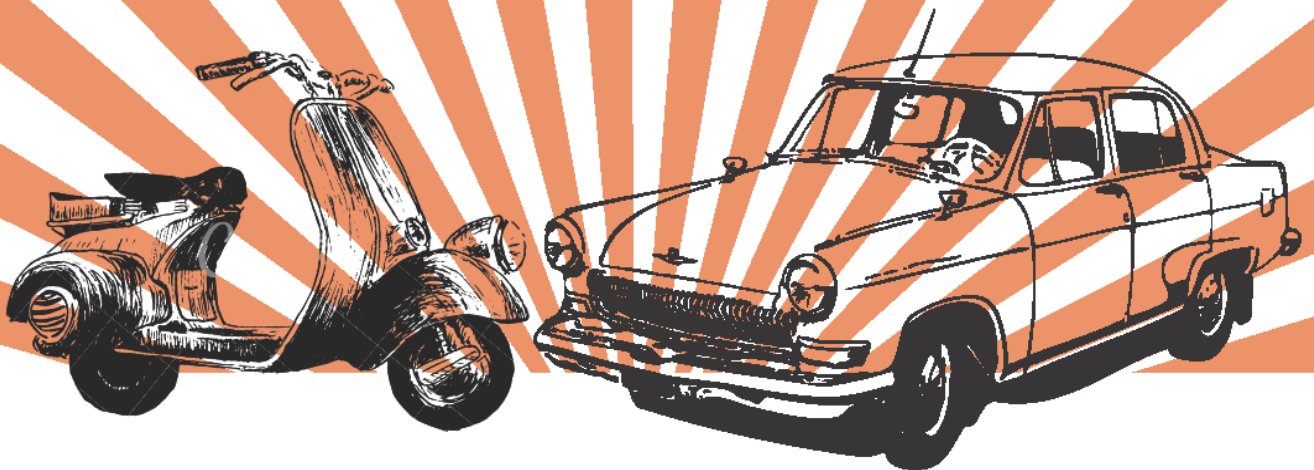
Bibliothèque de Requeil
9 rue du Général de Gaulle
02.43.44.07.16

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque

*2 et 3 juillet
Requeil, Place du 8 mai*

Les Olympiades

Années 60-65



Tenue d'époque appréciée tout au long du week-end !

*9H - Café d'accueil pour le Rallye
touristique*

(Sur réservation - 5€ par Road book)

17H30 - Remise des récompenses

Exposition permanente

*10H - Entraînement au concours de slalom
en 2 roues*

11H - Début du concours

11H - Défilé des véhicules d'époque

*Animations et Restauration sur place tout
au long de la journée !*

*Animations et Restauration sur place tout
au long de la journée !*

21H - Soirée Jazz

*(Sur réservation
gratuit pour les moins de 7 ans*

7€ entre 7 et 15 ans

10€ 16 et 101 ans

tarif comprenant concert et boisson

14H30 - Concours d'élégance des véhicules

17H - Remise des récompenses

guenauxm@gmail.com

Retour en image

Le Carnaval de Requeil – Château l'Hermitage a eu lieu le samedi 5 mars dernier.

Plus de 80 enfants ont pu s'amuser dans les différents stands organisés par les associations de la commune.

La Zumba tenait la pêche à la ligne, La Cabriole a vendu des crêpes pendant que l'AS Foot tenait la buvette.



Tous les participants ont pu suivre la Batterie Fanfare de Requeil Château l'Hermitage et Monsieur Carnaval à travers les rues du village, sous la sécurité du Lopette Team.



Après avoir dansé autour du feu de monsieur Carnaval les enfants ont pu profiter d'un goûter offert par la commune. Un jury a voté pour le plus joli costume... cette année une jolie princesse a été mise à l'honneur. Un grand merci à toutes les associations qui ont permis de faire de cette journée une grande réussite malgré quelques gouttes qui n'ont pas perturbé les enfants.



Flash actu

Après deux longues années marquées par la crise sanitaire, nous avons pu renouer cette année avec notre traditionnel Vide Grenier du 1^{er} Mai. Avec les travaux de la salle Socio-culturelle nous avons dû diminuer un peu le nombre de participants mais 84 exposants étaient quand même inscrits, ils ont pu profiter d'un vin d'honneur offert par la Commune sous le préau de la salle. Les promeneurs étaient très présents tout au long de la journée qui s'est déroulée sous un grand soleil. Mr et Mme Ray, repreneurs du P'tit Requeil, ont pu régaler les exposants et les visiteurs de saucisses frites pendant que les enfants s'amusaient aux manèges. Tout à la joie de se retrouver entre amis la journée a passé très vite, rythmée par la musique de la batterie Fanfare de Requeil-Château l'Hermitage, les rires des enfants et les échanges entre exposants et promeneurs. Un grand merci aux secrétaires de la mairie pour leur implication et leur patience pour les inscriptions, ainsi qu'aux agents techniques de la commune pour la préparation de la place de la Mairie.

Stéphanie PINIER

Commission Animation, Commune de Requeil



Loisirs & Associations

Nettoyage des chemins de Randonnée, balisage à revoir. Le 23 avril 2022 Rassemblement à la gare à 9 h 30

Etaients présents : Michel Jean, Jeannette Jean, Jean-Claude Papin, Annick Papin, Patrick Jouenne, Nathalie Jouenne, Christophe Pilon, André Arnaud, Eric Ray, Dominique Vasseur, Louis-Charles Vallée, Monique Vallée, Jacques Dorizon, Francine Dorizon, Didier Chevrieux, Maurice Richard, Bertrand Richard, Annick Guénaux, Laurent Drouard, Katia Jacquin.

Excusés : Jean-luc Lorient, Christiane Martin, Josiane Chaplin, Carole Baudry. Lechat J-Claude
D'autres non pas pu venir, nous le comprenons...

Merci, merci aux 21 personnes qui ont participées. Vous avez fait du bon boulot, qui était indispensable si nous voulons avoir des chemins agréables à traverser, et à suivre.

Heureusement que nous avons choisi l'option sans pluie. Quelques gouttes au départ pour ne pas trainer.

Les équipes se sont formées toutes seules, le retour était pile à l'heure du Kir Breton.

Les 18 bouffis du menu bucheron étaient à point, les patates aussi, le buffet de la gare affichait complet.

A la sortie la consigne a été « A L'ANNEE PROCHAINE » donc nous recommencerons en 2023 !

Encore Merci à tous, car organiser ce n'est pas compliquer, mais quand les bénévoles viennent aider, c'est le premier remerciement à l'organisateur, un grand merci à tous.

Bonne Journée ! Michel.

Tout d'abord la Zumba Fitness tenait à s'excuser pour l'incident de l'organisation de la soirée années 80 qui a eu lieu le samedi 2 avril 2022, nous remercions toutes les personnes ayant participé à cette soirée, même si celle-ci ne s'est déroulée comme prévu !

En tant que présidente cela me tenait à cœur de vous proposer une autre soirée « car comme on dit il ne faut pas rester sur un échec », c'est pour cela que nous vous donnons rendez-vous le **samedi 8 octobre 2022** pour une nouvelle soirée années 80, nous vous attendons nombreux !

Zumba fitness de Requeil est heureuse de faire un bilan d'une année de reprise en force. Nous comptons 35 licenciés pour la Zumba Fitness encadrées par notre professeur Marine et 15 licenciés pour le Pilate encadrées par notre professeur Valentin.

Nous organisons notre journée « Zumba en fête » le **Samedi 3 Septembre 2022 à 14h30** pour y faire découvrir la Zumba. Les inscriptions se font auprès de notre présidente Nathalie GUILMIN, une participation sera demandée de 5€.

Sur la même journée, les inscriptions Zumba et Pilate se feront également pour la reprise du mardi 6 septembre 2022 de 19h30 à 20h30.

Après plusieurs demandes la Zumba Fitness réfléchit à ouvrir Zumba Kids pour les enfants de 8 ans à 12 ans ! Nous espérons pouvoir ouvrir un cours en cours d'année ou à la rentrée 2023 !

Inscription à Mme GUILMIN Nathalie au 06.61.95.05.35.

Le bureau zumba fitness de Requeil.

La cabriole est heureuse d'avoir remis un chèque de 1700€ à l'école
(soit 15€ par enfant) pour les projets de sortie scolaire.

Ce bénéfice a pu être offert grâce à
aux différentes actions menées par la Cabriole pour nos enfants.

La Cabriole



Le City Stade est ouvert à toutes et à tous, petits et grands, activité scolaire et extra-scolaire, n'hésitez pas à venir vous y balader, l'aménagement extérieur s'embellit un peu plus chaque jour ! table de pique-nique, espace arboré et de futurs projets d'aménagements vont essayer d'être créés, comme un terrain de boules par exemple !



Nous contribuons tous à conserver cet espace de vie agréable et nous demandons à chaque utilisateur de veiller aux respects des règles et de propreté ! Merci de votre compréhension.

Clin d'oeil

Clin d'œil sur la porte ouverte d'Alex & Cows, du samedi 4 juin 2022 !

La centaine de visiteurs venue découvrir la ferme d'Alexandre Guénaux ont été séduits par la visite, la découverte de bons produits et des animations organisées tout au long de la journée !



Actu

Le 24 septembre

Porte ouverte à

Pontvallain

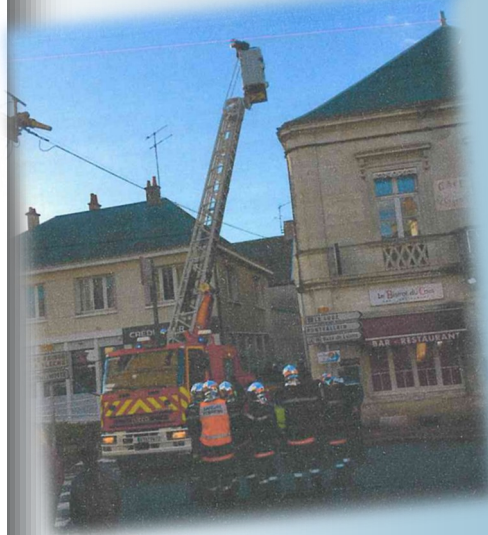
La saison estivale va commencer. Avec la chaleur des dernières semaines il nous faudra plus que jamais être vigilants : risques d'incendie de forêt ou de surface, utilisation inappropriée de barbecues, dégâts dus à des orages brutaux vont s'ajouter à notre quotidien d'incidents ou d'accidents divers et variés. Mais nous seront là pour accomplir toutes ces missions, parfois avec

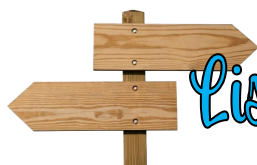
l'aide de nos collègues des communes voisines. Afin de parvenir à intervenir rapidement, il nous faut être suffisamment nombreux disponibles dans notre centre, ce qui n'est pas toujours facile

Nous sommes actuellement 22 pompiers inscrits à la caserne de Pontvallain. Comme nous, chaque citoyen de 17 à 60 ans peut devenir sapeur-pompier volontaire. Il faut certes remplir quelques conditions, mais ces conditions ne sont pas plus difficiles à surmonter que les conditions pour entrer dans certaines activités sportives (voir ici : <https://www.sdis72.fr/sapeur-pompier-volontaire/>). Les interventions que nous menons présentent une grande diversité : nous avons les incendies bien sûr qui sont la base de l'activité, les interventions PPBE (Protection des Personnes, des Biens et de l'Environnement – inondation, interventions animalières, tempêtes ...), le secours d'urgence aux personnes (accidents routiers et domestiques, malaises...).

Les raisons de s'engager à nos côtés sont multiples et diverses : rêve d'enfant, envie de rendre service à la collectivité, prendre des responsabilités, gagner de la confiance en soi... Nos interventions présentent parfois un caractère dramatique mais notre mission est justement de faire en sorte que les situations rencontrées ne soient pas plus dramatiques et nous en retirons une satisfaction personnelle et une reconnaissance du public toujours très valorisantes.

Si comme chacun d'entre nous, vous êtes intéressé ou intéressée à donner de votre temps pour sauver des vies et aider vos concitoyens en détresse, appelez le 06 88 25 38 92, l'adjutant-chef Bigot, notre chef de centre, vous donnera toutes les informations nécessaires. Vous pouvez également venir nous voir tous les vendredis soirs à partir de 19 heures au centre d'intervention de Pontvallain au moment de notre prise de garde, où nous pourrons répondre à toutes vos questions.





Liste des associations de Requeil

FOOTBALL

Président
Nicolas MAUGER
16 rue Constance Dutay
09 70 14 47 93
06 73 06 16 33
asrequeil@orange.fr

CHASSE

Président
Mr Philippe LELARGE
36 rue Jule Ferry
02 43 46 38 19
piquerette@hotmail.fr

BATTERIE FANFARE

Président
Mr Christophe PLESSIS
2 La fosse
72330 OIZE
02 43 87 28 43
06 13 07 41 80
christophe.plessis72@gmail.com
Mr Richard COUDRAY
(secrétaire)
02 43 45 38 99
06 76 64 23 77
richardcoudray@orange.fr

AFN

Président : Mr Michel DAVID
02 43 46 33 92

AINES RURAUX

Président : Mr Michel PINEAU
4 rue Charles de Gaulle
02 43 46 41 89

Comice Locale

Requeil

Château L'Hermitage
Présidente :
Mme Stéphanie PINIER
duchampalassiette@gmail.com
06 18 77 97 74

LA CABRIOLE

Présidente
Mme Nathalie GUILMIN
4 square du Bois Long
02 43 79 08 91
06 61 95 05 35
tata.talie072@gmail.com

LA ZUMBA

Présidente
Mme Nathalie GUILMIN
4 square du Bois Long
02 43 79 08 91
06 61 95 05 35
tata.talie072@gmail.com

AMICALE DES POMPIERS

Président : Mr Franck PAUGOY
Centre de Secours
La Guérinière
Franck.paugoy@orange.fr

BILLARD

Président : Mr Pascal ROHEE
3 rue Victor Hugo
rohee.pascal@gmail.com

LE LOPETTE TEAM

Président : Mr François PINIER
535 Route Du Mans
francois.pinier@laposte.net

JUMELAGE

Président : Mr Lionel MARTIN
7 rue des Rosiers
02 43 46 33 34
lionel.martin1946@gmail.com

COOPERATIVE SCOLAIRE

Présidente
Mme Delphine VILLETTE
Ecole 11 rue Jules Ferry
02 43 46 34 36
ce.0721289@ac-nantes.fr

MES MOTS

Présidente
Mme Hélène JULLIOT-COUSIN
22 Hameau de la Lijonnaire
02 43 44 43 02
lnjulliotcousin@hotmail.fr

CULTURE ET PATRIMOINE

Président
Mr Michel GUENAU
1 Place du 8 Mai 1945
06 72 73 32 39
michel@guenaux.net

APPMA PECHE

Président : Mr Jacky LELARGE
3 rue Petit Train
72330 CERANS
FOULLETOURTE
02 43 87 20 09
06 33 69 72 75

TUB'ACCORD

Président : Mr Michel PILET
802 route de la Henrière

BIBLIOTHEQUE

Présidente
Mme Marie Claire BUREAU
07 87 35 28 61
bibli.requeil@orange.fr

VIE LIBRE

Président : Mr Eric BIGNON
8 rue Victor Hugo

Numéros utiles

Mairie 02 43 46 30 30

La Poste 02 43 79 10 37
Cantine 02 43 46 19 26
École 02 43 46 34 36
Accueil Périsc. 02 43 44 90 51
Cdc Sud Sarthe 02 85 29 12 00
Déchetterie Oizé 02 43 77 03 22
Bibliothèque 02 43 44 07 16

Centre des Impôts :
La Flèche 02 43 48 54 10
Montval sur Loir 02 43 44 01 70

Médecins :
Mansigné 02 43 46 14 47
Yvré le Polin 02 72 91 57 55
Cérans 02 43 87 80 12

Dentiste
Yvré le Polin 02 43 87 47 95

Pharmacies :
Pontvallain 02 43 46 31 08
Mansigné 02 43 46 10 46
Yvré le Polin 02 43 87 44 04

Infirmière Requeil : 02 43 79 61 68
06 77 30 40 67

La vie de la commune

5 Mariages



6 Décès



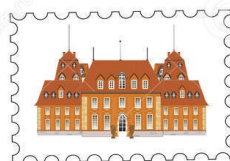
4 Naissances



En bref ...

Horaire de la Mairie

Lundi : Fermé
Mardi : 09h00-12h00 et 14h00-17h45
Mercredi : 09h00-12h00 et 14h00-17h45
Jeudi 09h00-12h00
Vendredi : Fermé
Samedi : 09h00-12h00



Horaires Agence Postale Communale

Lundi Fermé
Mardi 9h00 12h00 / 14h00 -17h00
Mercredi Fermé
Jeudi 9h00 12h30 / 13h30 -17h00
Vendredi Fermé
Samedi ouvert le deuxième et le quatrième
du mois de 9h00 à 12h00
Fermeture été 2022 du 27/07/2022 au 07/08/2022

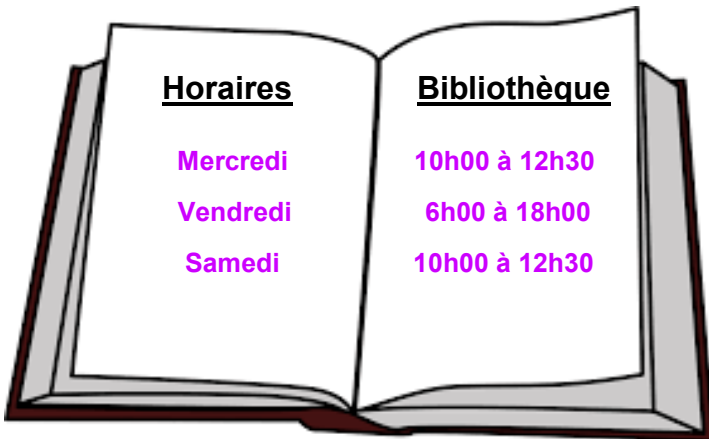
En bref ...

A RETENIR

A compter du 26 juin prochain, les brigades de Pontvallain et du Lude seront ouvertes au public du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Information :

Tout utilisateur de la Salle Polyvalente doit impérativement se garer en priorité sur le second parking côté aire de jeux des enfants et non sur le parking devant la mairie
Merci de votre compréhension.



<u>Horaires</u>	<u>Bibliothèque</u>
Mercredi	10h00 à 12h30
Vendredi	6h00 à 18h00
Samedi	10h00 à 12h30

Rappel : merci aux habitants, propriétaire de chiens de mesurer les nuisances sonores récurrentes de leurs « 4 pattes » afin d'éviter les conflits de voisinage.

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques, tout animal errant doit être récupéré dans les plus brefs délais, sous risque de sanction.



BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



« J'entretiens mon trottoir ! »

La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

«Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation»
code général des collectivités territoriales

- ✓ Balayage
- ✓ Désherbage (arrachage ou binage)
- ✓ Démoussage

Règlement sanitaire

Demande de titres sécurisés

(cartes d'identité, passeport...)

Pour toute demande de ces documents, vous devez contacter une mairie habilitée à délivrer ces titres,

la liste de celles-ci est disponible en mairie ou sur le site '<https://passeport.ants.gouv.fr/>'.

N'attendez pas pour effectuer ces démarches car les délais pour le premier rendez-vous peuvent être très longs !

Les titres sont à retirer dans les mairies où vous avez effectué votre demande initiale.

Recette

Gelée de mûres sauvages

Ingrédients :

- 1 kg de mûres de ronces
- 1 jus de citron
- 600g de sucre cristallisé

Préparation : 25mn

Cuisson : 15mn



Laver rapidement les mûres sans les faire tremper. Déposer-les sur une double couche de papier absorbant pour les sécher. Enlever toutes feuilles ou traces d'insectes.

Mettez les fruits dans la bassine à confiture avec 5 à 10 cl d'eau. Portez à frémissement, laissez bouillonner 5mn jusqu'à la consistance d'un magma juteux. Passez le tout au moulin à légumes grille moyenne.

Mouillez un linge fin, posez-le sur une passoire. Versez le jus de mûres dedans. Laissez-le s'écouler 1h. De temps en temps soulevez les bords du linge pour activer l'écoulement. Ne pas trop remuer si l'on souhaite obtenir une gelée limpide.

Pesez le jus obtenu (600à 650g). Ajoutez le même poids de sucre cristallisé. Verser le tout dans la bassine avec le jus de citron pressé et passé au-dessus d'un tamis (Vous pouvez rajouter de l'agar-agar avec parcimonie pour une consistance plus épaisse).

Portez à ébullition, écumez bien. Baissez le feu car le liquide monte vite. Dès que les bulles apparaissent, au bout de 5mn, vérifiez la nappe : versez une cuillère de gelée sur une assiette froide. Si elle fige dans les secondes qui suivent, stoppez la cuisson. Enlevez le surplus d'écume si nécessaire. Mettez aussitôt en pots (stérilisés). Fermez.

A vos agendas

<u>Dates</u>	<u>Programme</u>
Samedi 2 juillet	Les Olympiades Année 60-65
Samedi 24 septembre	Concours de pétanque
Samedi 8 octobre	Soirée Année 80
Samedi 29 octobre	Halloween
Samedi 3 décembre	Marché de Noël